

MAISONS ILLUMINÉES

2025

CONCOURS

Réservé
aux habitants
de
Saint-Avold

Passage
du jury
les 10 et 11
décembre

Une photo
de votre illumination
vous sera
offerte !

Dans le cadre du concours des
Maisons illuminées, une attention
particulière sera apportée :

- sur l'utilisation d'éléments à leds
avec une programmation
d'allumage restreinte de 18h à 22h.
- sur les maisons dotées d'une
décoration (hors illuminations)
plus naturelle (bois, métal...)

Trois catégories de concours :

- Maisons et jardins
- Balcons et fenêtres
- Commerces

40 prix attribués :

- 5 "Grand Prix" de 150 €
par lauréat, soit 750 €
- 14 "Prix" de 100 €
par lauréat, soit 1400 €
- 13 "Prix spécial" de 50 €
par lauréat, soit 650 €
- 8 "prix d'encouragement"
de 25 € par lauréat, soit 200 €

BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :

Je participe au concours
des maisons illuminées 2025
dans la catégorie :

- ☐ Maisons et jardins
☐ Fenêtres et balcons
☐ Commerces

Bulletin à déposer à l'accueil d'ENERGIS ou de la mairie de Saint-Avold,
53, rue du Maréchal Foch à Saint-Avold, avant le 6 décembre 2025.

Le formulaire est disponible sur les sites internet de la mairie [www.saint-avold.fr]
et d'Energis [www.regie-energis.com / accueil@regie-energis.com]

Energis
Avec vous

Vivre la ville
SAINT-AVOLD
Moselle